

# KOREMA® + PYROS® EW

LA PERFORMANCE FONGICIDE POUR LES TRAITEMENTS PRECOCES DES BLES.

Mars 2015

**BASF**

We create chemistry

## L'association de références sur septoriose et rouilles

DERNIÈRE  
MINUTE

### NEWSPAPER

No. 1/2005

Le mélange  
Korema® +  
Pyros® EW  
autorisé

Article L253-1  
Modifié par LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 - art.  
50

Les conditions dans lesquelles la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et des adjonctifs vendus seuls ou en mélange et leur expérimentation sont autorisées, ainsi que les conditions selon lesquelles sont approuvés les substances actives et les conformations, les phytoprotecteurs et les synergistes contenus dans ces produits, sont fixées par arrêté du Gouvernement (CE) n° 1407/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/ CEE et 91/414/ CEE du Conseil, et par les dispositions du présent chapitre.

Efficace sur  
Septorioses

Efficace sur  
Rouille jaune

#### HIERARCHIE DES TRIAZOLES SUR ROUILLE JAUNE

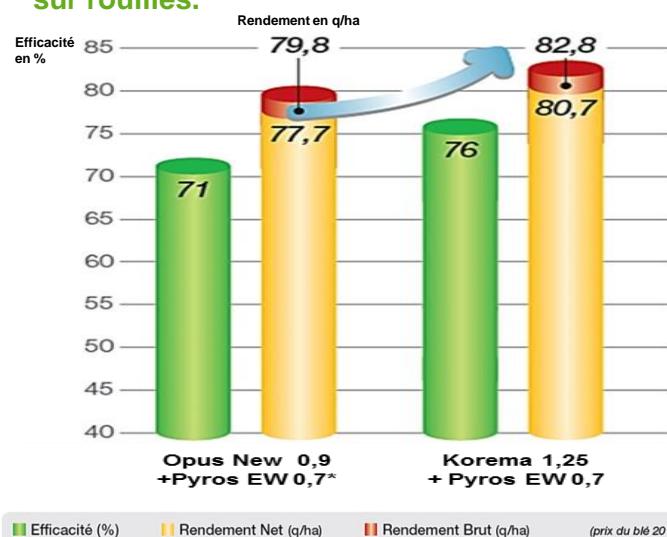
- époxiconazole
- cycloconazole – tébuconazole
- prothioconazole
- metconazole
- propiconazole
- prochloraze

Sources : synthèse bibliographique et essais BASF

L'association complémentaire pour une efficacité sur septorioses/rouilles...

Korema® + Pyros® EW = Une association originale de matières actives qui concilie économie et performance sur septoriose.

Korema® + Pyros® EW = Une offre avec de l'époxiconazole, le triazole de référence sur rouilles.

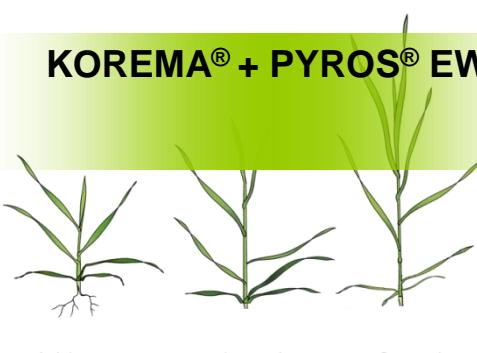


5 situations : 02,24,27,41,56. Témoin : 53% attaque. Rdt témoin 65,2 q/ha.

\* Mélange non autorisé

## L'association de références sur septoriose et rouilles

### KOREMA® + PYROS® EW



épi 1 cm  
30

1 nœud  
31

2 nœuds  
32

#### Doses d'utilisation

	KOREMA®	+	PYROS®EW
Pression faible	1 l/ha	+	0.5 l/ha
Pression moyenne	1.2 l/ha	+	0.6 l/ha
Pression forte	1.5 l/ha	+	0.75 l/ha

Les doses sont à adapter à la pression maladies et au programme de protection envisagé

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

# Korema® : Une formulation unique pour des performances de haut niveau

STICK & STAY  
ACTION CIBLÉE  
EFFICACITÉ RENFORCÉE

- Meilleure mouillabilité et rétention sur le végétal
- Temps de séchage 8 fois plus rapide et résistance au lessivage
- Meilleure bio-disponibilité et curativité
- Pour plus d'efficacité et de rendement



➤ + 38% de pénétration d'époxiconazole dans une feuille de blé pour Korema® en comparaison avec Opus® (synthèse de 5 séries d'essais, test HPLC, 7 j après appl.)

## Informations réglementaires

### Korema® : Marque déposée BASF

- Autorisation de mise en marché : N° 2090092
- Composition : 37,5 g/L d'époxiconazole + 27,5 g/L de metconazole
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC)
- Usages autorisés :

Blé, épeautre et triticale : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis, helminthosporiose : 3 L/ha

Orge : rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille naine : 2 L/ha

Avoine : rouille couronnée : 3 L/ha

Seigle : rhynchosporiose, rouille brune : 2 L/ha

- Classement :

Mention d'avertissement : Danger



H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H360Df : Peut nuire au foetus et susceptible de nuire à la fertilité.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Zone non traitée : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

- Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

- Délai avant récolte : 35 jours.

### Pyros®EW : Marque déposée BASF

- Autorisation de mise en marché : N° 9300305
- Composition : 450 g/L de prochlorazé
- Formulation : Emulsion de type aqueux (EW)
- Usages autorisés :

Blés, épeautre et triticale : piétin-versé : 1,33 l/ha.

Oïdium, septoriose, fusariose des épis : 1 l/ha

Orge : oïdium, rhynchosporiose,

Helminthosporiose (D. teres) : 1 l/ha.



- Classement :

Mention d'avertissement : Attention

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Zone non traitée : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

- Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures après traitement.

- Délai avant récolte : 35 jours.

### Korema® + Pyros® : Marque déposée BASF

- Usages autorisés :

Blé, triticale : septoriose, rouilles, fusariose, helminthosporiose

- Doses : 1,5L/ha (Korema) + 0,75L/ha (Pyros)

- Nombre d'application : 1 application uniquement dans le cadre d'une lutte conjointe contre la septoriose

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65 %/35 %) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

#### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF France - Agro recommande Osmofil™.  
© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF France - Agro	0 N° Azur 10 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	Phyt'Attitude 0 N° Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (Incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	0 N° Azur 10 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Évolution réglementaire au 1er Janvier 2015 - Avertissement : Nouvelle mention de danger H360Df (peut nuire au foetus et susceptible de nuire à la fertilité) remplace H361fd (susceptible de nuire à la fertilité et susceptible de nuire au foetus)

- Interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange autorisé).
- Interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes.

Pour les employeurs

- Réalisation d'une analyse bénéfices/risques à renseigner dans le Document Unique, pour substituer ou non la spécialité.

© Marque déposée BASF. OPUS® - Autorisation de mise en marché n°2100182 - Composition : 83 g/L d'époxiconazole - Concentré émulsionnable (EC) - Classement : Danger – H319 – H315 – H332 – H351 – H360Df - H400 - H410. Usages et doses autorisées, conditions et restrictions d'emploi : consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr).

Attention – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi - Mars 2015 - Réf. 458CFE0315NORD - Annule et remplace toutes les versions précédentes. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.